

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 58 (1929)
Heft: 8

Artikel: L'orientation professionnelle
Autor: Page, Louis
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1041063>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Grammaire et livre de lecture.

Il est admis de tous et partout que la grammaire s'apprend inductivement, par l'observation de l'usage dûment constaté. Cet usage, l'écolier primaire l'observe dans son livre de lecture. Que le livre de lecture doit demeurer au centre de l'enseignement primaire de la langue maternelle, c'est trop évident. Mais qu'il doive rester unique, je ne le pense pas. La grammaire s'apprend par l'observation de l'usage, c'est vrai. Mais il est indispensable que les résultats de cette observation soient consignés quelque part, non dans un cahier ou dans un carnet, mais dans un manuel qui parle clair aux yeux et à l'esprit et par sa rédaction et par sa disposition typographique ; ce manuel, l'enfant doit pouvoir l'étudier longuement, le consulter, l'avoir devant lui toutes les fois qu'il écrit un exercice, une rédaction. Une expérience de vingt ans a montré notre erreur ; sachons revenir à la sage mesure. Nous avons eu raison de réformer notre méthode d'enseignement ; nous avons eu tort de proscrire un moyen d'enseignement qui pouvait s'adapter parfaitement à cette méthode ¹. E. D.

L'ORIENTATION PROFESSIONNELLE

I. Qu'est-ce que l'orientation professionnelle ?

L'aviateur prépare son exploit. Sur sa table de travail s'entassent pêle-mêle les objets les plus hétéroclites. Son courrier du matin a trouvé place auprès de quelque magnéto ; ses cartes de géographie, ses plans topographiques, ses croquis sont maculés de taches graisseuses.

Dans l'esprit du pilote, l'ordre règne cependant. Ces cartes lui indiquent la route à suivre pour toucher son *but* : l'aérodrome du Bourget, car c'est l'Europe qu'il veut atteindre. Ces croquis sont le fruit de son travail. Les chiffres se multiplient et s'additionnent. Lindbergh calcule les distances, évalue les difficultés. Dans quel *milieu* volera-t-il ? Que rencontrera-t-il ? Quelles résistances aura-t-il à vaincre ?

Ces magnétos, ces « bougies » sont des pièces minimes, mais non moins indispensables, de ce *sujet* : le « Spirit of Saint-Louis », qu'il projette de transporter d'un seul raid en Europe.

Objet, milieu, sujet ont dans son esprit le sens d'Europe, océan et avion. Constamment, ces trois mots résonnent dans sa tête. Il compare, recherche les lieux, les proportions ; il calcule les chances, les difficultés ; en un mot, il prépare son *raid*.

¹ Ici se termine l'étude générale écrite en 1921-22. La seconde partie, traitant de la méthode d'enseigner la grammaire aux trois cours primaires, n'existe qu'en brouillon ou en notes détaillées ; elle sera rédigée et publiée l'automne prochain.

La vie d'un homme n'est-elle pas aussi un *raid* qu'il importe de mener à bonne fin ? Le *but* fixé par Dieu à chaque individu, n'est-il pas d'acquérir le ciel ? Pour atteindre cette destinée, il doit vivre sa vie sur la terre, donc dans la société, où sa santé, sa force physique, sa valeur morale, ses capacités intellectuelles, son rendement professionnel, réagissent sur tous ceux qui, dans la collectivité sociale, sont liés à lui pour cette fin commune. Cette réaction réciproque entre l'individu et le milieu s'étend au fur et à mesure que s'élargissent les frontières économiques, politiques et sociales. N'oublions pas que l'évolution physique, intellectuelle, sociale, morale et religieuse de chaque individu intéresse la collectivité entière à laquelle il se rattache. Voilà le *milieu* dans lequel est appelé à vivre celui qui, un jour, doit arriver au ciel.

Quel est maintenant ce *sujet* ? C'est tantôt un garçon vigoureux, endurant, plein de courage et de volonté, doté d'une intelligence qui pétille ; tantôt aussi c'est un être malingre, sans énergie, avec un esprit médiocre. Ici, c'est l'enfant fortuné ; là, l'aîné d'une famille de douze enfants, ou le soutien, impatientement désiré, d'une pauvre veuve. Tous sont arrivés au terme de l'âge ingrat. Un épanouissement harmonieux des différentes parties du corps remplace les formes grêles et parfois disgracieuses. Alors pousse ce léger duvet qu'on s'empresse de raser ; cette jeune poitrine commence à se bomber. On entend aussi cette voix intérieure qui crie et répète : « Travaille », à laquelle, on répond : « Que ferai-je ? »

L'orientation professionnelle entre alors en lice et conseille. La mère soucieuse se demande : « Que sera mon garçon ? » Le père confiant interroge sa fille : « Quelle profession désires-tu embrasser ? » L'enfant lui-même se berce des plus beaux rêves.

L'heure est venue d'orienter ce *sujet*, donc de *le mettre à la place qui lui convient*, ou mieux de *le mettre en équilibre entre les moyens qu'il possède et son action professionnelle*.

II. Etendue.

Dans le salon du *riche*, comme dans la modeste chambre de l'*artisan* ou du *laboureur*, se pose la même question : « Que sera notre enfant plus tard ? » Entre deux *réceptions*, le père et la mère, en l'embrassant, scrutent les desseins de leur garçon. Sous l'auvent de la ferme, le brave *paysan*, devisant en un rude patois, aime à voir dans son fils un futur travailleur de la terre. Et l'*homme d'Etat* affairé, le *directeur d'entreprise*, le *brillant avocat*, par de petites questions ou de subtils raisonnements, sonde l'intelligence de celui qui est appelé à devenir le continuateur de la tâche qu'il assume.

L'*humble travailleuse*, peinant au logis, espère que sa fille aura un jour un métier qui lui sera un gagne-pain ; tandis que *Madame*, sous les robes écourtées de sa jeune donzelle touchant du piano, discourant galamment, entrevoit la brillante fiancée de quelque riche époux.

L'orientation professionnelle est donc une question qui se pose pour *toutes les classes de la société*. Son utilité ne se borne pas aux seules *professions manuelles*, car les *professions libérales* et *intellectuelles* comportent aussi des aptitudes spécifiques. Elles ne sont pas interchangeables.

Un médecin, un ingénieur, un professeur, un magistrat, s'ils ont des qualités communes, n'ont pas moins besoin d'aptitudes particulières. Il est aussi vrai que, plus la fonction sociale est importante, plus ses effets se multiplient et s'élargissent. Les conséquences des erreurs d'orientation professionnelle se répercutent ainsi à un plus haut degré.

L'erreur du timonier est moins dangereuse que celle du capitaine. Un mauvais cuisinier peut manquer une sauce, tandis qu'un médecin au jugement défectueux peut tuer une personne. Le mécanicien maladroit brûle un moteur, mais l'ingénieur incapable conduit une entreprise à sa perte. Par conséquent, plus la fonction est haute, plus l'erreur est grave.

Le champ d'action de l'orientation professionnelle est donc plus vaste que celui que l'on perçoit d'habitude quand on parle de ce sujet. Il est en somme aussi large que la société elle-même. Il gravit tous les étages et pénètre toutes les manifestations de la vie, tant intellectuelle et sociale que professionnelle.

III. Avantages.

Y a-t-il des *avantages* à retirer d'une orientation professionnelle bien conduite et généralisée à toutes les professions ? Nous ne saurions en douter.

Jetons un coup d'œil sur le métier de maçon, puisque cette profession est fréquemment l'objet de discussions, et qu'elle fournit de temps en temps un article à nos rédacteurs de journaux.

Ce jeune homme, grand et robuste, est maçon. Il cause volontiers de truelles, d'échafauds, de béton armé ; ce vocabulaire particulier éveille en lui l'amour du métier. Ses connaissances acquises à l'école professionnelle, renforcées par un apprentissage complet, lui donnent du prestige. Son diplôme le remplit de fierté. Il est écouté dans la conversation. La fatigue lui paraît légère ; l'activité est pour lui une joie. *Personnellement*, ce jeune maçon retire de sa profession de grands avantages : pain, santé, joie, car il est à sa place.

Pour celui qui *l'occupe*, pour le *patron*, quel bon ouvrier ! A la ponctualité, il joint le fini dans le travail. Seul ou sous l'œil d'un contremaître, le travail est fait avec la même exactitude, le même soin. Il est de confiance. Son patron voit en lui un collaborateur diligent et dévoué, ainsi qu'un producteur utile.

La fortune de la *nation* s'appuie sur la fortune privée. Si la paix règne entre l'ouvrier et le patron, la *paix publique* ne peut que profiter de cette entente.

Supposons maintenant que dans toutes les carrières, tant manuelles qu'intellectuelles, chaque employé soit à sa place. La chose est quasiment irréalisable.

Que d'avantages pour les *individus* d'abord ! Qu'il serait plus facile de gagner sa vie ! Quel plaisir de travailler avec des camarades allant volontiers à l'ouvrage ! Les résultats du labeur sont encourageants. Quelle facilité à se faire comprendre quand tous se nourrissent de la même sève : l'amour du métier !

Les employeurs, eux aussi, bénéficient largement de cette heureuse distribution du personnel. Qu'il est plus facile de concilier les intérêts, de prévenir les conflits ! Avec une telle main-d'œuvre, l'entreprise y trouve son compte. Elle peut se montrer généreuse et accorder des améliorations. Il n'est point nécessaire alors de chercher une solution dans des transactions provisoires, car l'employeur et l'employé ont trouvé satisfaction de leurs désirs.

Ainsi les conflits *sociaux*, sans être totalement éliminés, sont considérablement diminués. Cette sage distribution des individus est propre au développement et à l'amélioration de la qualité du produit, et par conséquent, elle a sa répercussion sur la prospérité publique. Ne peut-on pas conclure, aussi, qu'avec des ouvriers qui ont mis leur cœur dans leur profession, le risque d'accidents du travail ou de maladies professionnelles est restreint, risque fort lourd qui pèse sur la société.

En résumant, nous concluons que l'orientation professionnelle fait béné-

ficier a) *l'individu*, car il travaillera avec science, amour et conscience ; b) *le patron*, qui y trouve son compte ; c) *la société*, car elle verra moins de conflits, une production avantageuse et des charges moins lourdes.

IV. Distinction.

D'aucuns pensent peut-être que l'orientation professionnelle est déjà à l'œuvre, car, d'après les on-dit, tel jeune homme a vu se fermer devant lui la porte d'entrée de la gendarmerie, et tel autre a été refusé comme apprenti typographe dans cette imprimerie. La remarque est juste et sert à une mise au point. Le corps de gendarmerie fait bien une sélection parmi les candidats qui se présentent comme aspirants. Cette fabrique, avant d'accepter de nouveaux apprentis ou ouvriers, les soumet à un examen plus ou moins serré. Elle choisit les sujets qui lui conviennent ; quant à ceux déclarés inaptes, elle ne s'en occupe plus. C'est la *sélection professionnelle*.

Elle *filtre*, en quelque sorte, à l'entrée d'une profession, les candidats qui se présentent, et ne laisse passer que ceux dont l'emploi sera le plus avantageux. Elle les examine sur l'état de leurs fonctions circulatoires, sur leurs organes, sur leur développement intellectuel. C'est un concours à la fin duquel on trouve beaucoup de vaincus, mais peu d'élus. La méthode est donc *négative*, puisqu'elle se contente d'accepter ou d'éliminer.

L'*orientation professionnelle*, au contraire, accepte tous les sujets. Elle les *trie* au lieu de les *filtrer*. Elle pèse la valeur professionnelle des sujets examinés, non pas simplement pour les accepter ou les rejeter, mais pour leur trouver une cellule, un cadre, dans lequel ils pourront se mouvoir le plus aisément et développer leur mode particulier d'activité. La méthode est *positive*. Au lieu d'accepter ou de rejeter, elle *classe*. Sa tâche est souvent ingrate. A part quelques misérables épaves de l'humanité, tout individu doit trouver son emploi parmi les multiples fonctions sociales. Il faut donc arriver, pour chacun, même pour les moins doués, à connaître leurs ressources et à savoir en tirer le meilleur parti, en les plaçant là où leur rendement sera le moins mauvais.

Y a-t-il opposition entre *l'orientation professionnelle* et la *sélection professionnelle* ? L'une met en place tous les sujets, tandis que l'autre n'en met que quelques-uns. Il appert que lorsque l'orientation professionnelle se sera généralisée, la sélection professionnelle verra sa tâche, sinon complètement terminée, du moins considérablement préparée.

Si nous nous résumons, nous concluons que l'orientation professionnelle n'est pas à confondre avec la sélection professionnelle. Le *but* et la *méthode* de l'une et de l'autre sont différents, quasi opposés. La première est *publique, officielle* ; l'autre a un *champ d'action privé*. *L'une n'exclut cependant pas l'autre*.

Telles sont, *concrétisées et abrégées*, les données générales sur l'orientation professionnelle.

LOUIS PAGE, *instituteur*.

— ♦ 35 ♦ —

Complément au Programme pour 1929-30

La suite du Nouveau Testament va de la page 155 à 232 de la *Bible illustrée* de Mgr Bourquard, pour les cours moyen et supérieur.

Pour l'Histoire de l'Eglise, on étudiera, en rapport avec l'histoire de la Suisse, les événements suivants :

1. Esprit irréligieux du XVIII^{me} siècle : Voltaire, J.-Jacques Rousseau.